

287 20000 287

04

RAPPORT D'ENQUETE  
SUR LES GLOSSINES DES NIAYES DU SENEGAL  
ET RECOMMANDATIONS SUR LES MESURES A PRENDRE  
POUR ARRETER LA REINFESTATION CONSTATEE

\*\*\*\*\*

Après les campagnes de lutte contre les Glossines des Niayes du Sénégal, menées de 1970 à 1972, le rapport final, édité en novembre 1972, concluait en ces termes :

"Le but visé dans ces campagnes de lutte est singulièrement l'éradication des Glossines comme devant concourir, avec d'autres actions, au développement agricole de la région des Niayes. Les principes qui les ont guidées et la tactique mise en oeuvre ont certes conduit à la disparition actuelle des Glossines sans qu'il soit objectivement possible de parler d'éradication de celles-ci. Eradication dans le cas présent signifie population de Glossines égale à zéro ad infinitum. Il ne serait pas réaliste d'en juger quelques mois seulement après la fin des opérations, Des prospections nombreuses et répétées dans les mêmes sites traités pourront seules, à la longue, permettre d'extra@- à l'éradication si l'on n'a pas trouvé de Glossines après plusieurs contrôles. On peut cependant dire avec certitude que toute transmission de Trypanosomiase sera irréalisable pendant très longtemps dans la région, pour peu que l'on surveille attentivement les faits épidémiologiques.

"Dès lors, la sauvegarde des résultats acquis s'impose. Nous pensons indispensable de procéder aux opérations suivantes :

- 1) deux prospections annuelles exhaustives dans les niayes, chacune d'au moins un mois, et ce, pendant quatre années consécutives; les détails du protocole d'enquête sont à définir.

.../...

- 2) dans l'éventualité de la découverte d'une ou plusieurs Glossines dans une galerie, évaluer les risques de réinfestation et mener une opération ponctuelle et très sélective quant à la nature des gîtes potentiels et des produits à utiliser. Les moyens pour cela sont de faible importance.
- 3) là où l'on pratique des élevages de haut rendement, évaluer la situation sanitaire au point de vue Trypanosomiase ; traiter, le cas échéant, les animaux présents dans l'exploitation, une seule fois, et ensuite veiller seulement à ne pas y introduire d'animaux avant de s'être assuré qu'ils ne sont pas trypanosomés. L'importance des vecteurs mécaniques est ici assez faible, mais il est bon d'en tenir compte.
- 4) dans le cas de la Maladie du sommeil, poursuivre les dépistages dans les villages traditionnellement menacés".

Cet extrait du rapport est à retenir car les points énumérés dictent la conduite à suivre maintenant que les circonstances l'exigent.

C'est qu'en effet les Niayes se réinfestent.

Les enquêtes en 1973, 1974 et 1975 n'avaient pas permis d'observer des Glossines dans les zones traitées, Cependant, en octobre 1975, consécutivement au diagnostic de 7 cas de Trypanosomiase à Mbao, nous avons été amené à émettre des réserves sur la maîtrise des Glossines. En 1977, une Glossine femelle fut capturée à Rufisque, et deux autres dans l'enceinte du Centre national d'Aviculture, à Mbao.

En 1978 et 1979 toutes les niayes antérieurement traitées ont été à nouveau parcourues. Dans ces enquêtes, le piège biconique de Challier, qu'il a été possible d'utiliser, a conduit à la détection de faibles densités de Glossines. En 36 jours de prospection, 25 Glossines ont été capturées, dont 18 par les pièges (72 p.100). Le parc forestier de Hann n'est pas compris dans ce compte et il est nettement plus infesté. Les

Glossines dans le Parc n'est <sup>pas</sup> extraordinaire en soi, car on sait qu'il y a dans d'autres pays des gîtes urbains ou périurbains de ces mouches. L'opération de lutte est ici hautement prioritaire, compte tenu de la situation même des gîtes.

- 2) De Mbao à Malika. Les opérations seront très difficiles car il faudra entrer dans les concessions, parcourir les bois d'Anacardium, intervenir au niveau de buissons.
- 3) Périmètre de Rufisque. Les difficultés tiennent ici à l'abondance de haies vives d'Euphorbiacées.
- 4) pépinière de Sangalkam. Le traitement autour de la Ferme du Laboratoire d'Elevage ne portera que sur quelques portions de niayes incluant celle de la Pépinière, sur la route de Bambilor. Bien que la Ferme soit indemne de Trypanosomiase depuis 1971, un traitement de barrage est indispensable et urgent.
- 5) Niayes de Gollam, Ndiar et Berr. Sont à traiter une seconde fois et entièrement.

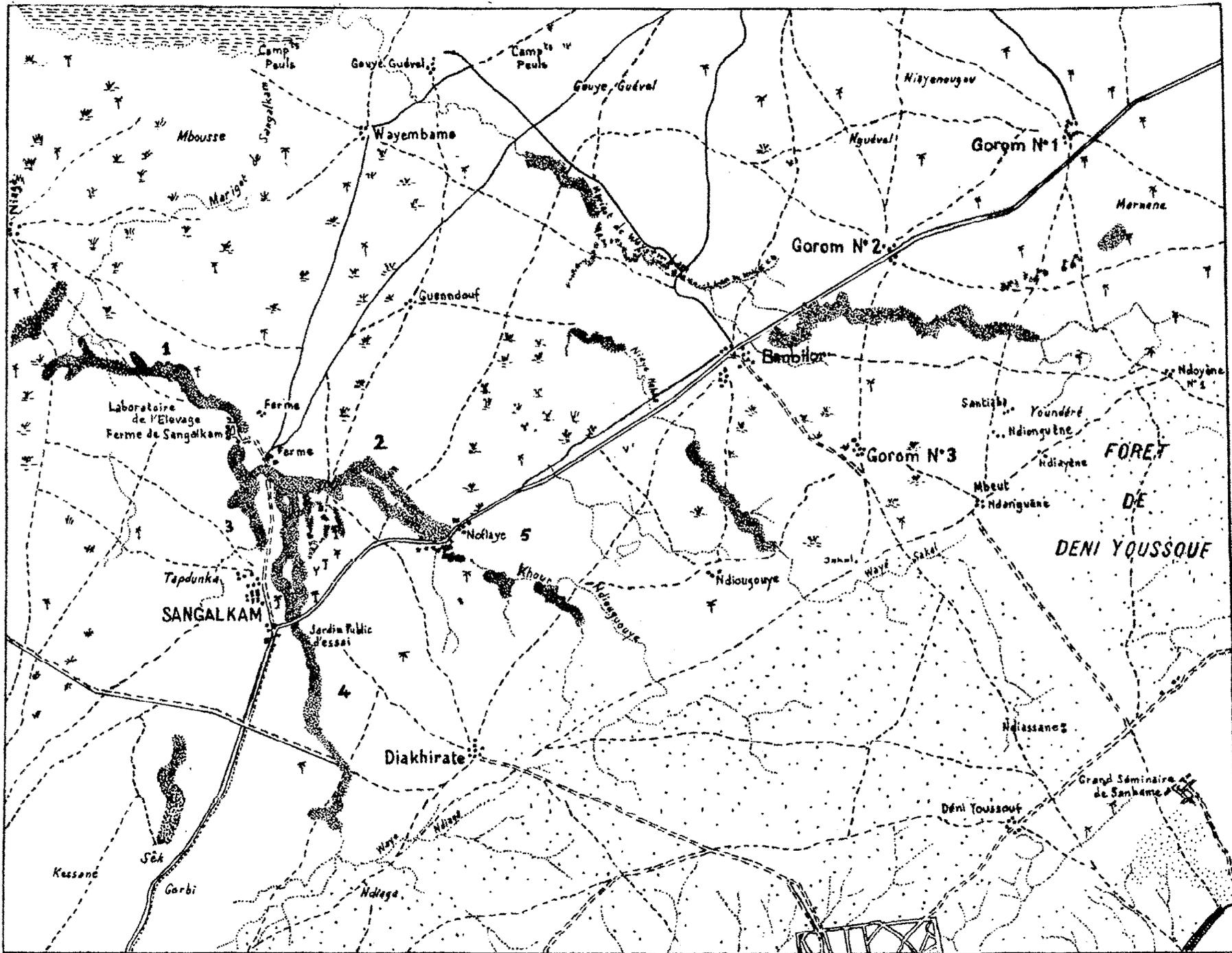
Toutes les autres Niayes prospectées sont négatives mais la surveillance doit continuer.

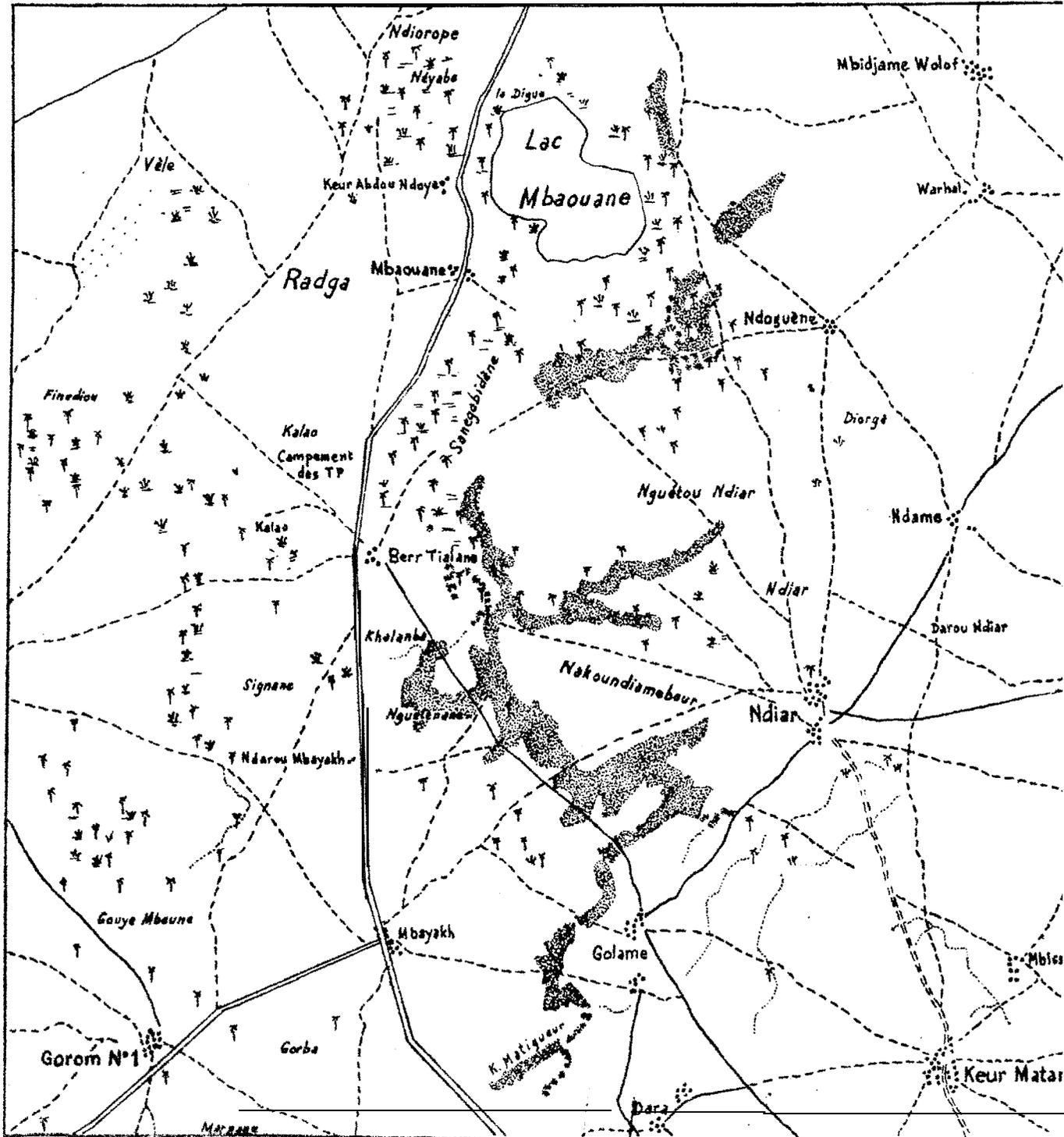
Le Service de Parasitologie est en mesure de mener quelques unes des opérations de traitement ci-dessus indiquées, à titre expérimental, en utilisant l'endosulfan dans le périmètre forestier de Hann et la déca- ti- autour de la Ferme de Sangalkam.

Le point le plus important de ce rapport est la recommandation expresse de créer une antenne de lutte antivectorielle visant principalement les Glossines. Beaucoup de pays africains en disposeront sous peu. Il y a de nombreuses données acquises par la recherche et qui sont applicables. Les applications à grande échelle supposent des recherches d'accompagnement mais ne sauraient reposer sur notre unité de recherche au personnel limité à quelques personnes.

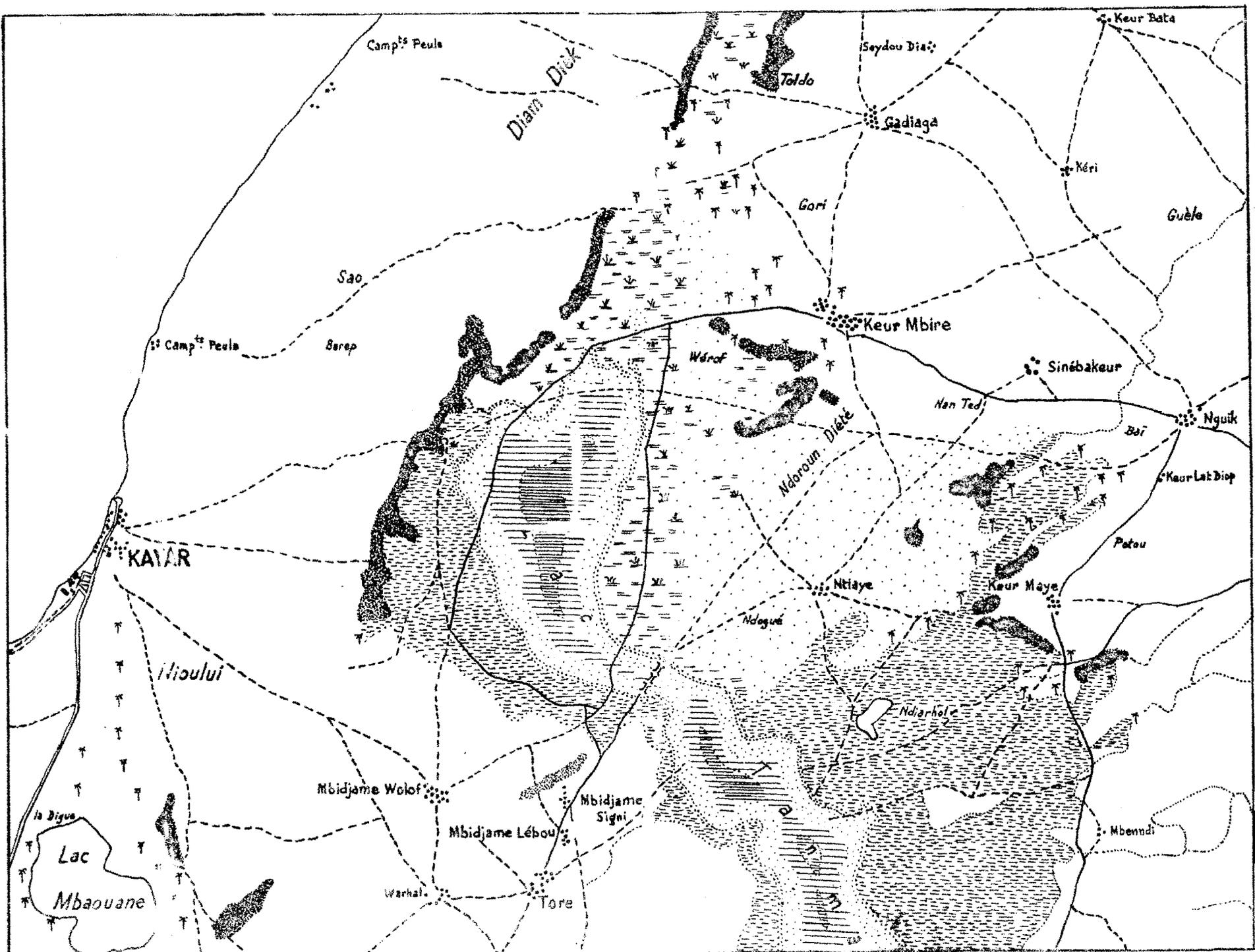
NIAYES DE SANGALKAM\_NIAGA

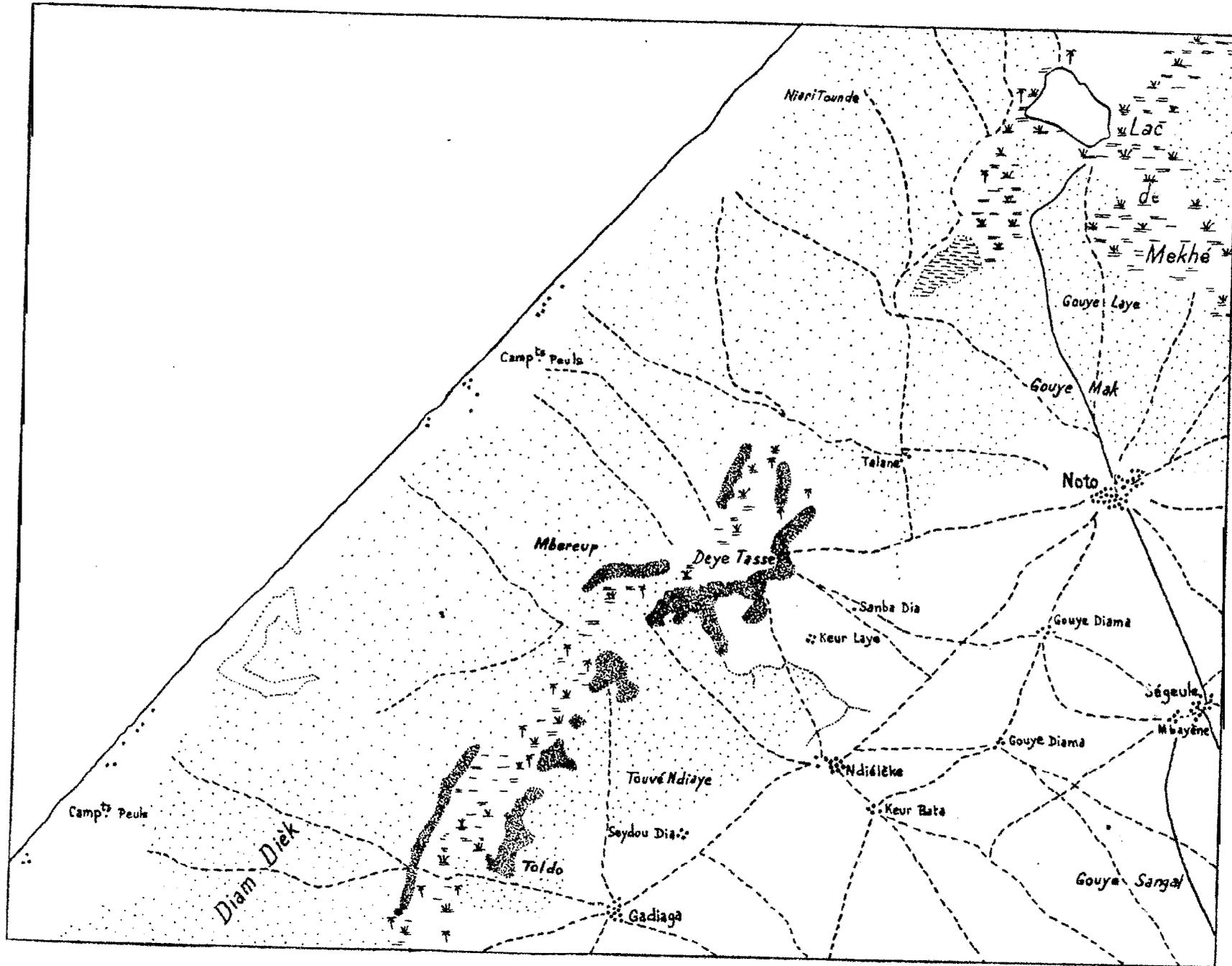
NIAYES DE BANBILOR\_GOROM\_WAYEMBAM



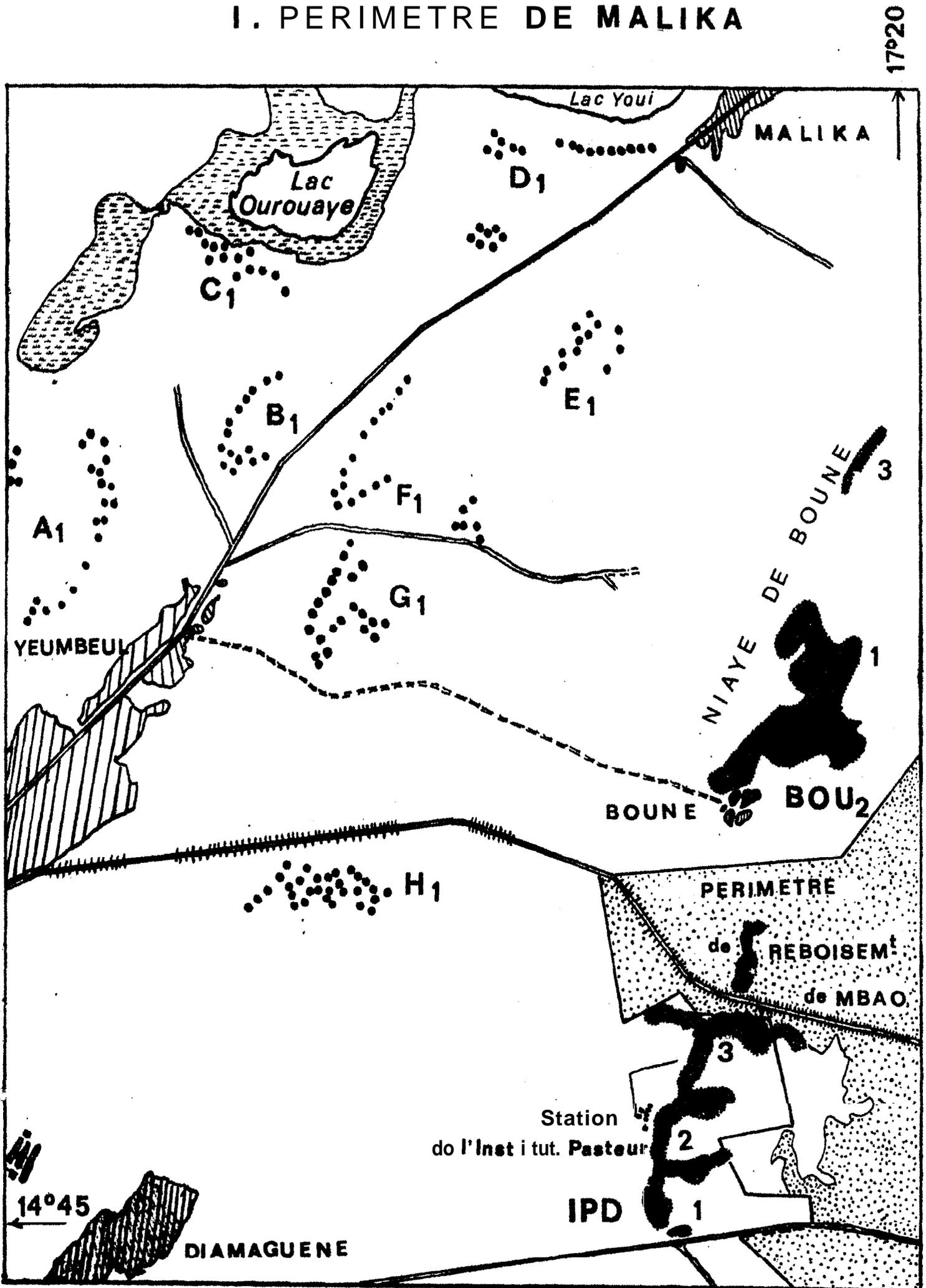


CARTE 1 NIAYES DE TANMA - SUD

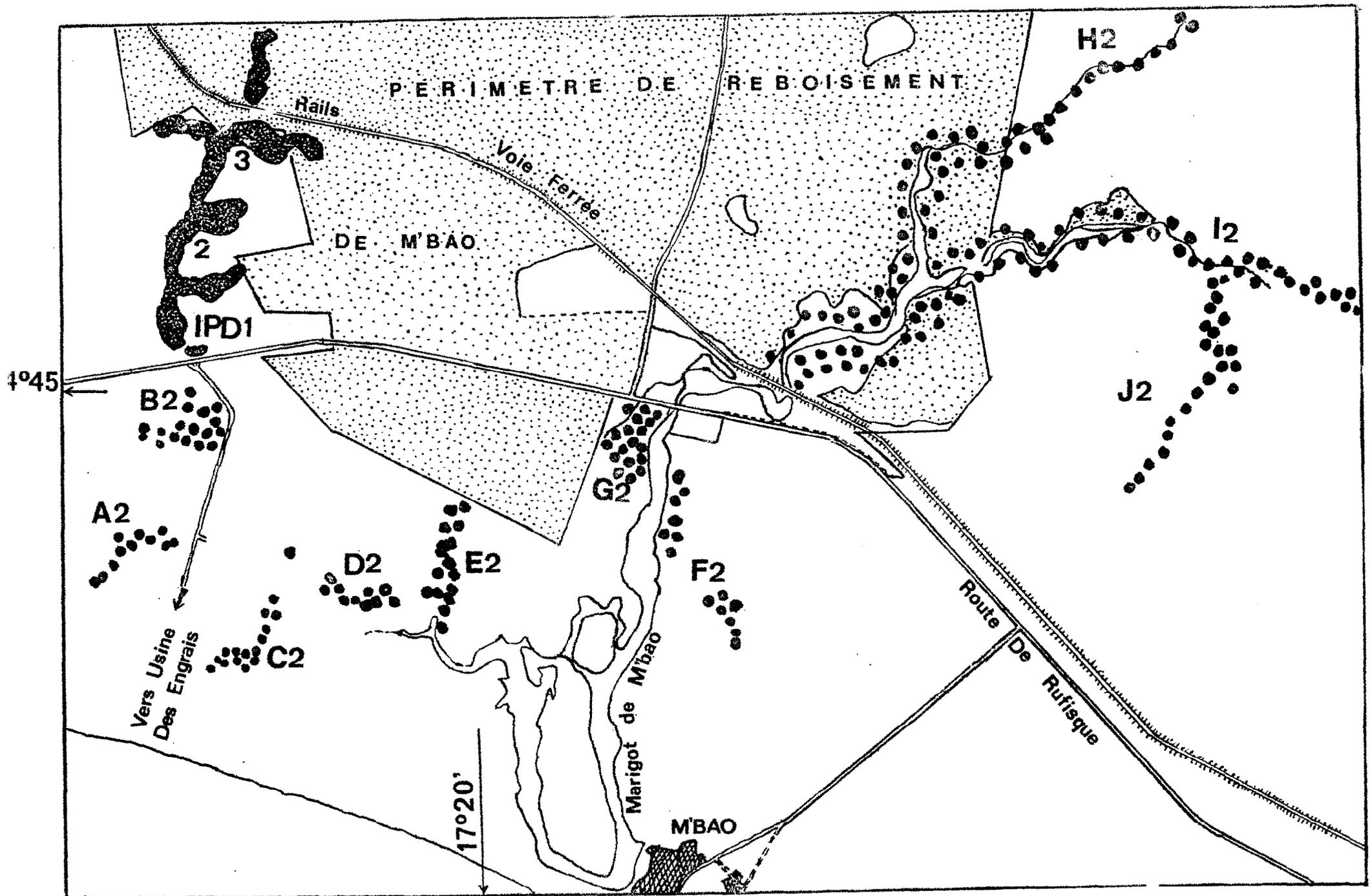




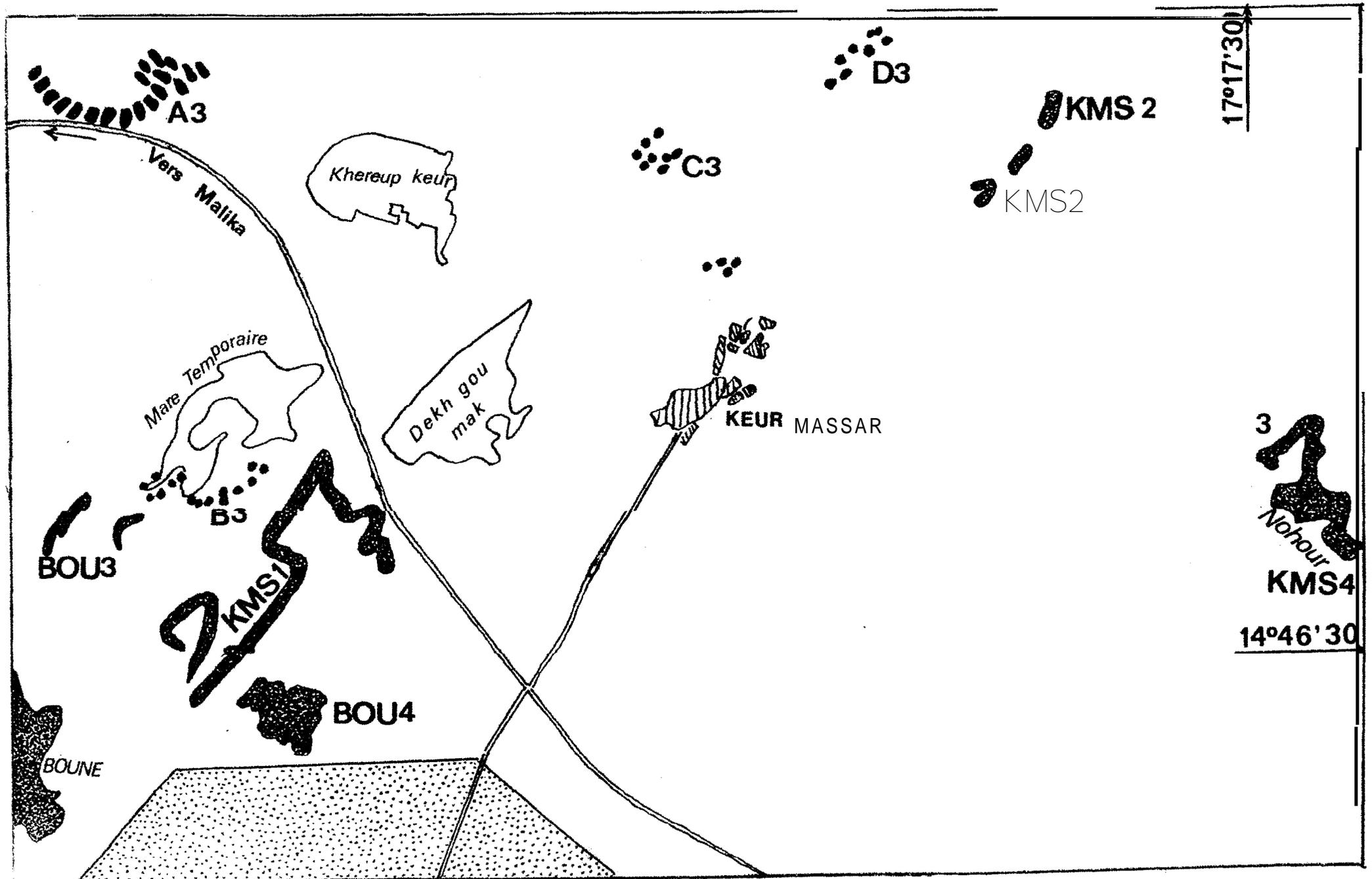
# I. PERIMETRE DE MALIKA



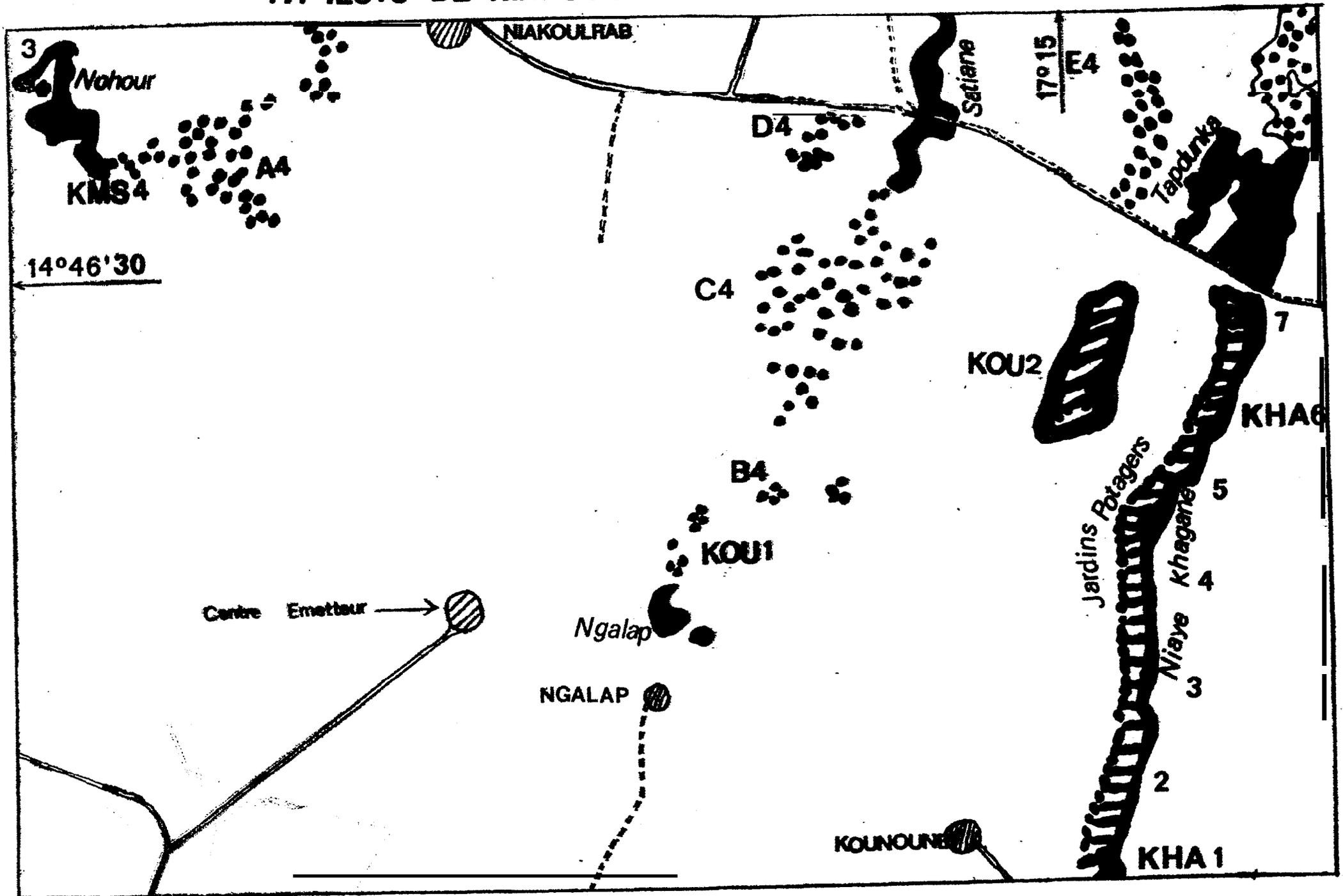
## II. PERIMETRE DE M'BAO



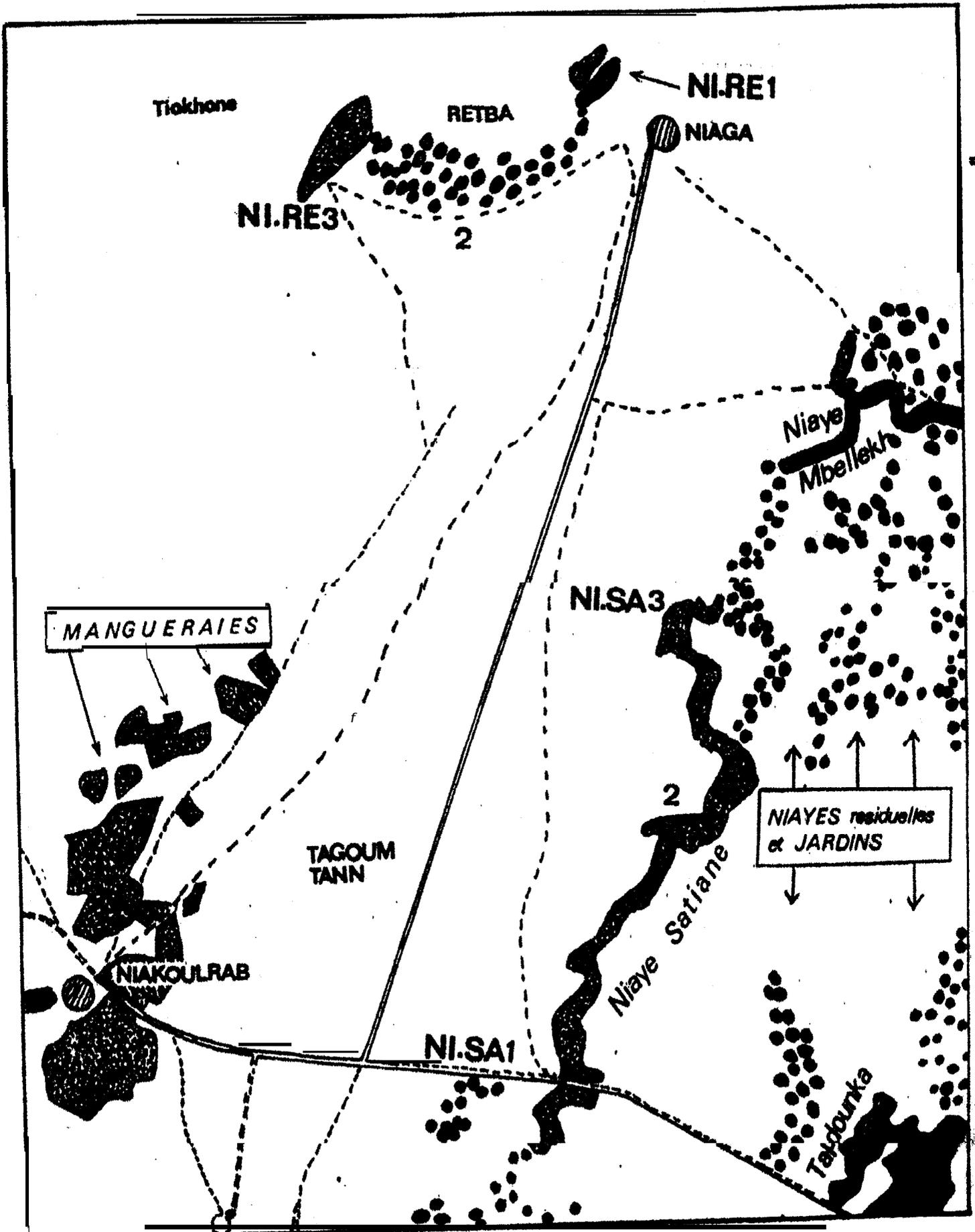
### III. ILOTS DE KEUR MASSAR



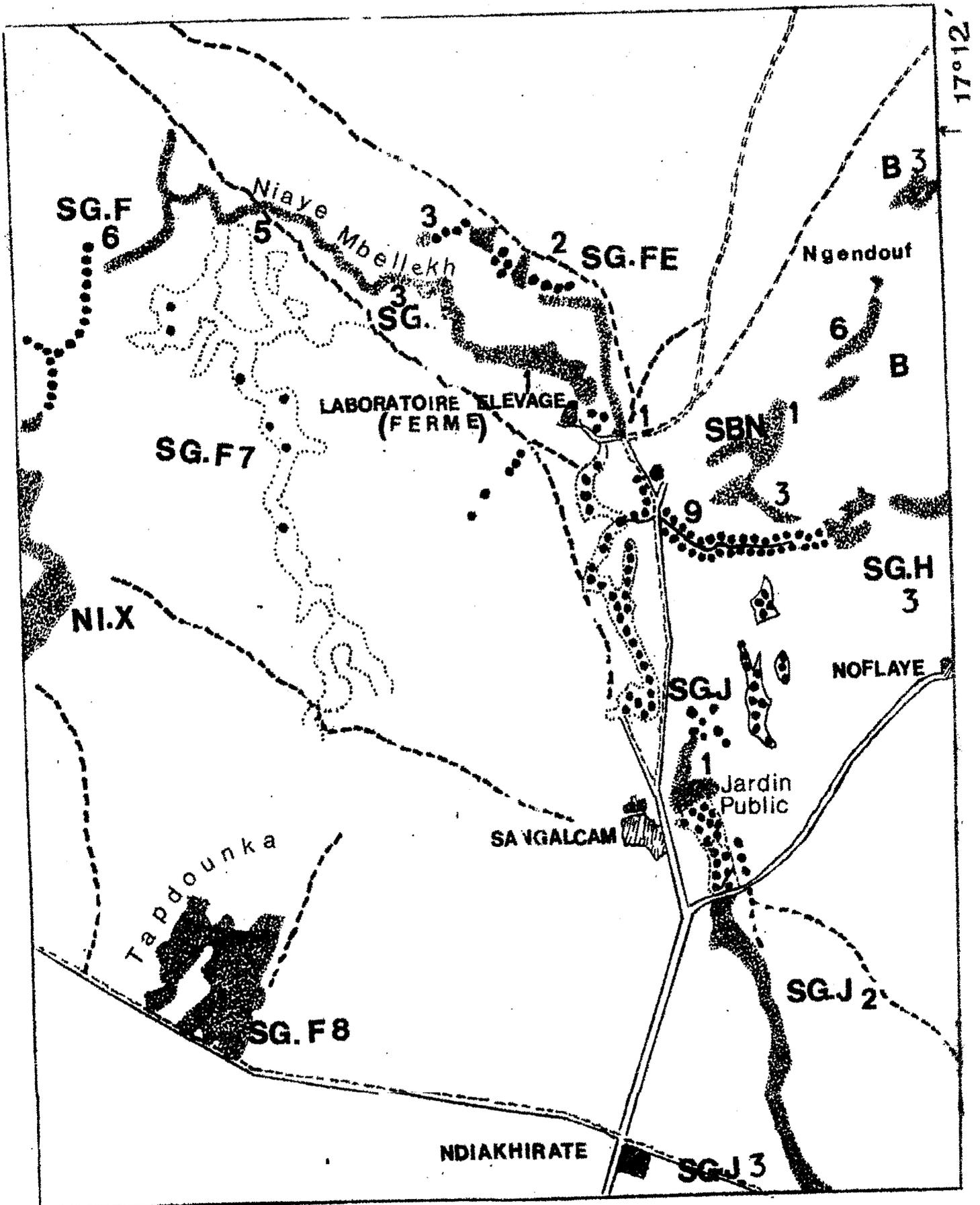
# IV. ILOTS DE NIAKOULRAB ET KOUNOUNE



# V .NIAYES DE NIAGA ET N. SATIANE

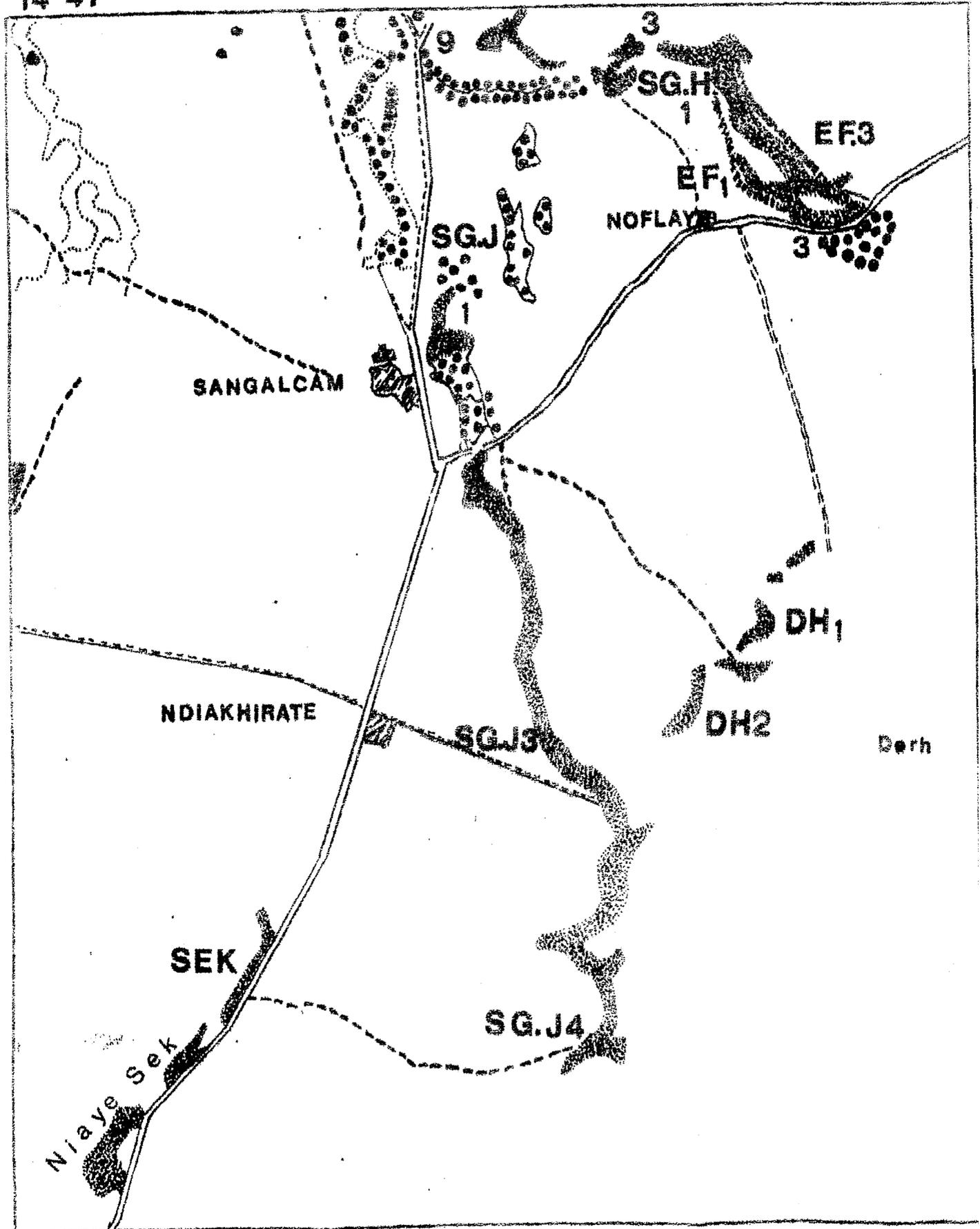


# VI. NIAYES DE SANGALCAM



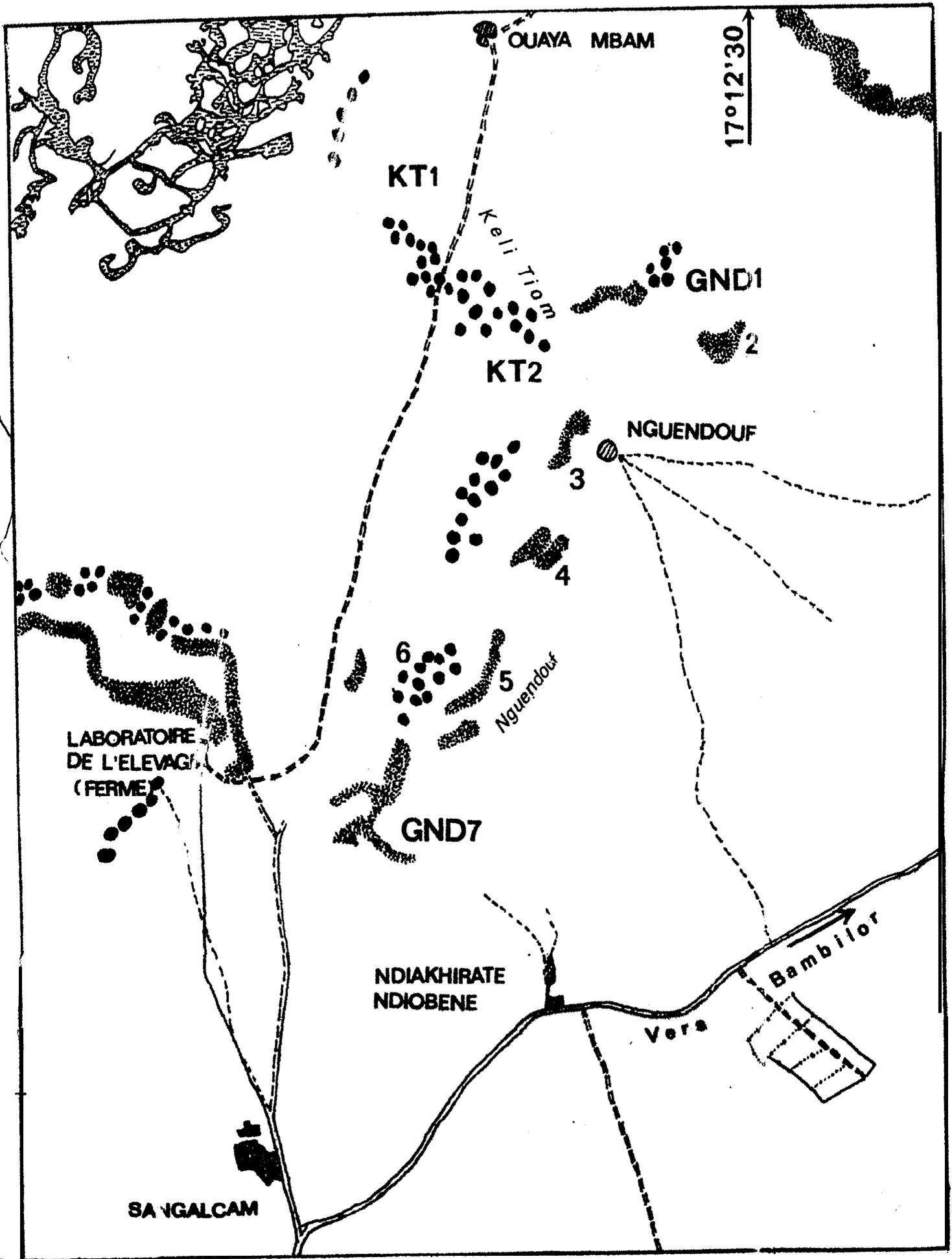
# VII-NIAYES DE SANGALCAM, SEK, NOFLAYE

14° 47'



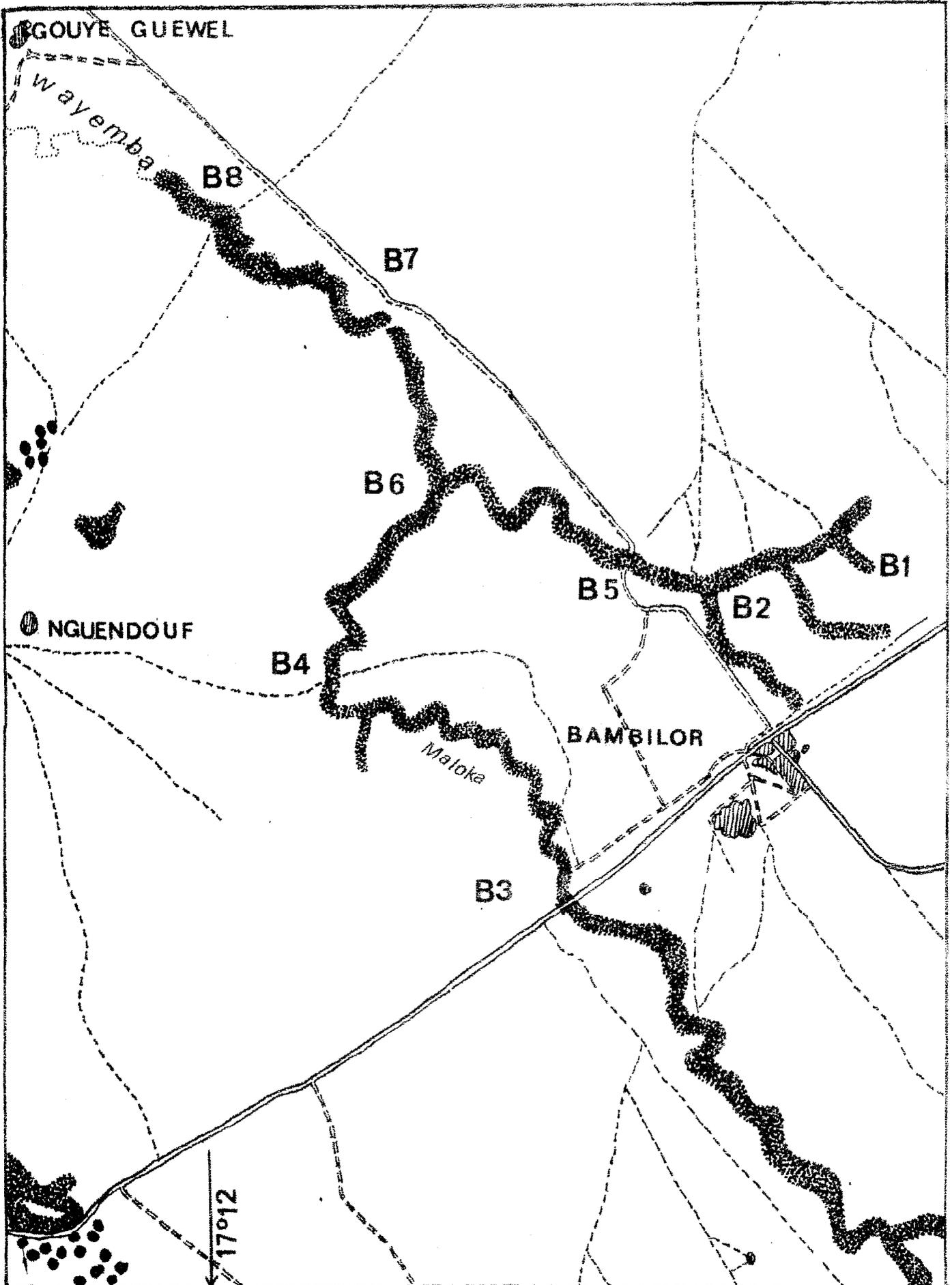
012' ↑

# VIII .NGUENDOUF E T KELI TIOM

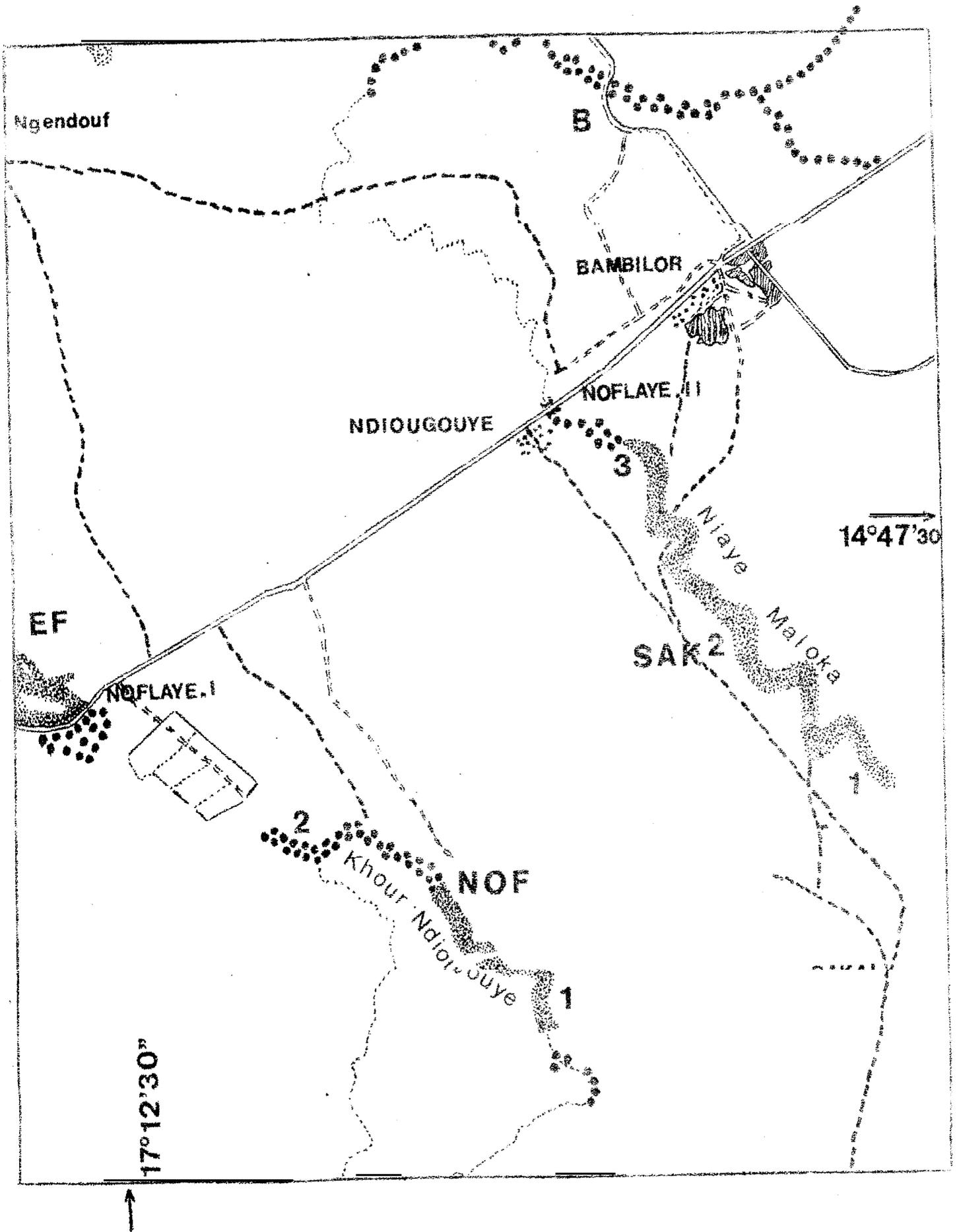


# IX NIAYES DE BAMBILOR

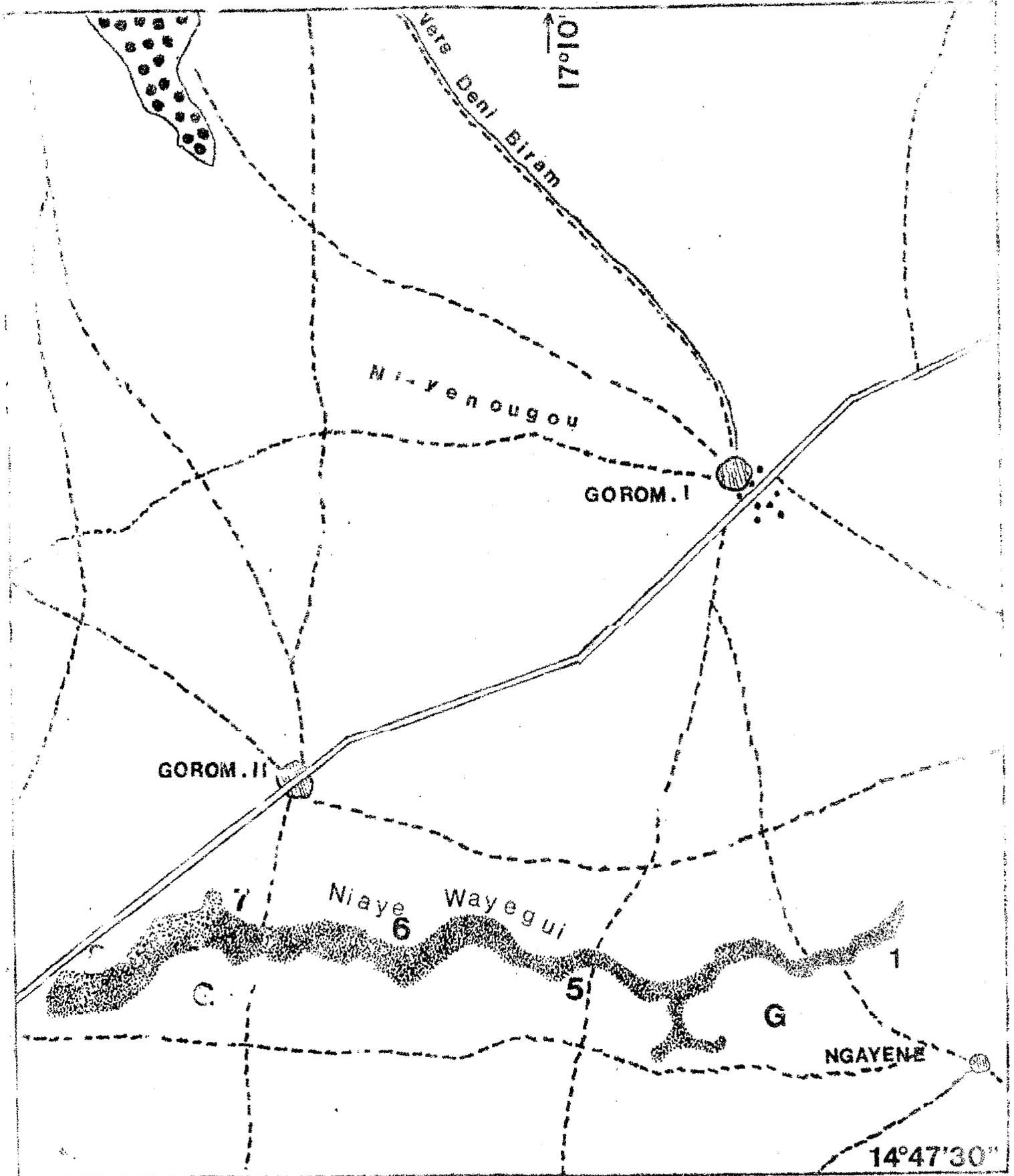
14°50



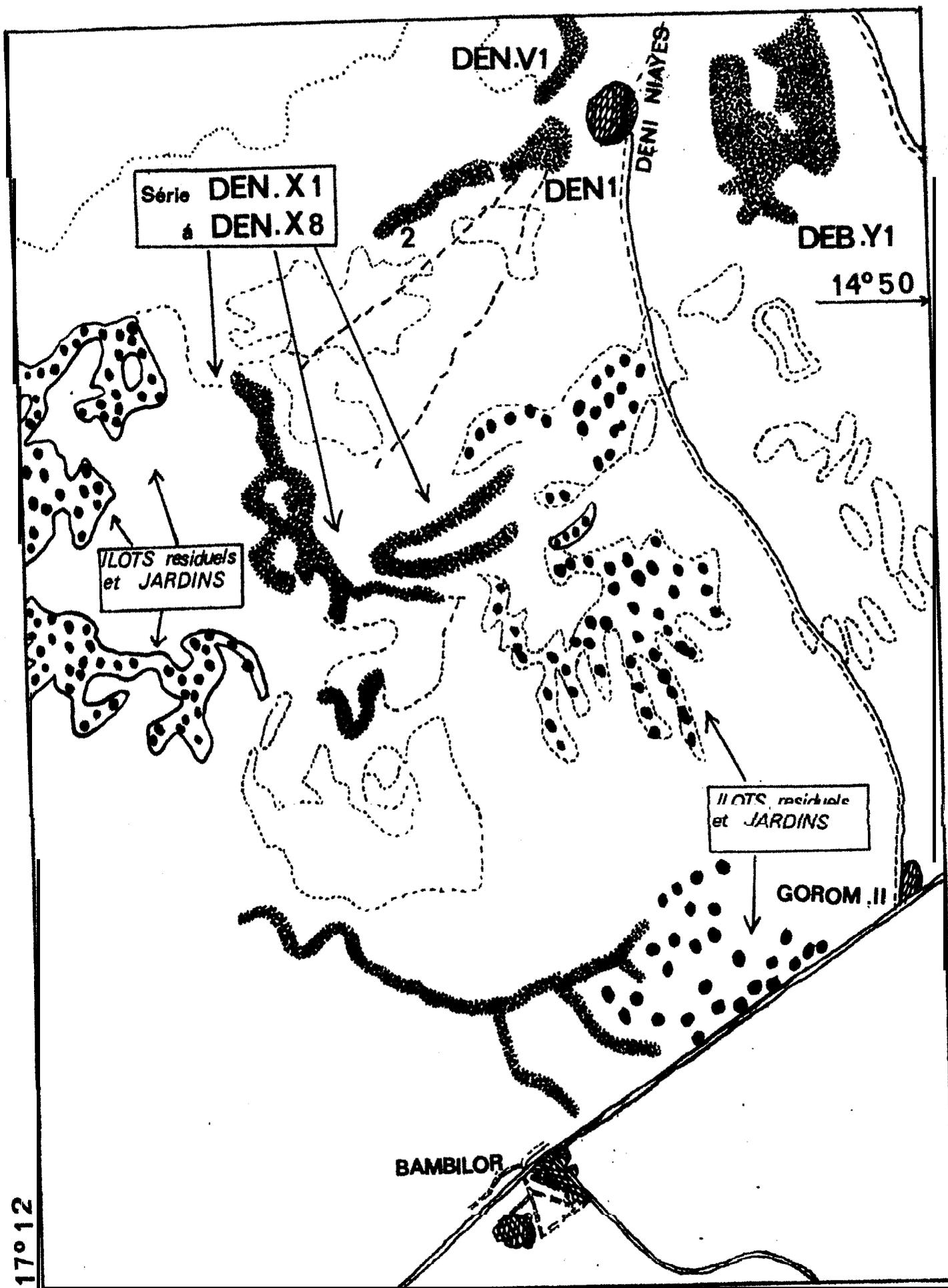
# X-MALOKA ET NDIUGOUYE



# XI .NIAYES DE GOROM

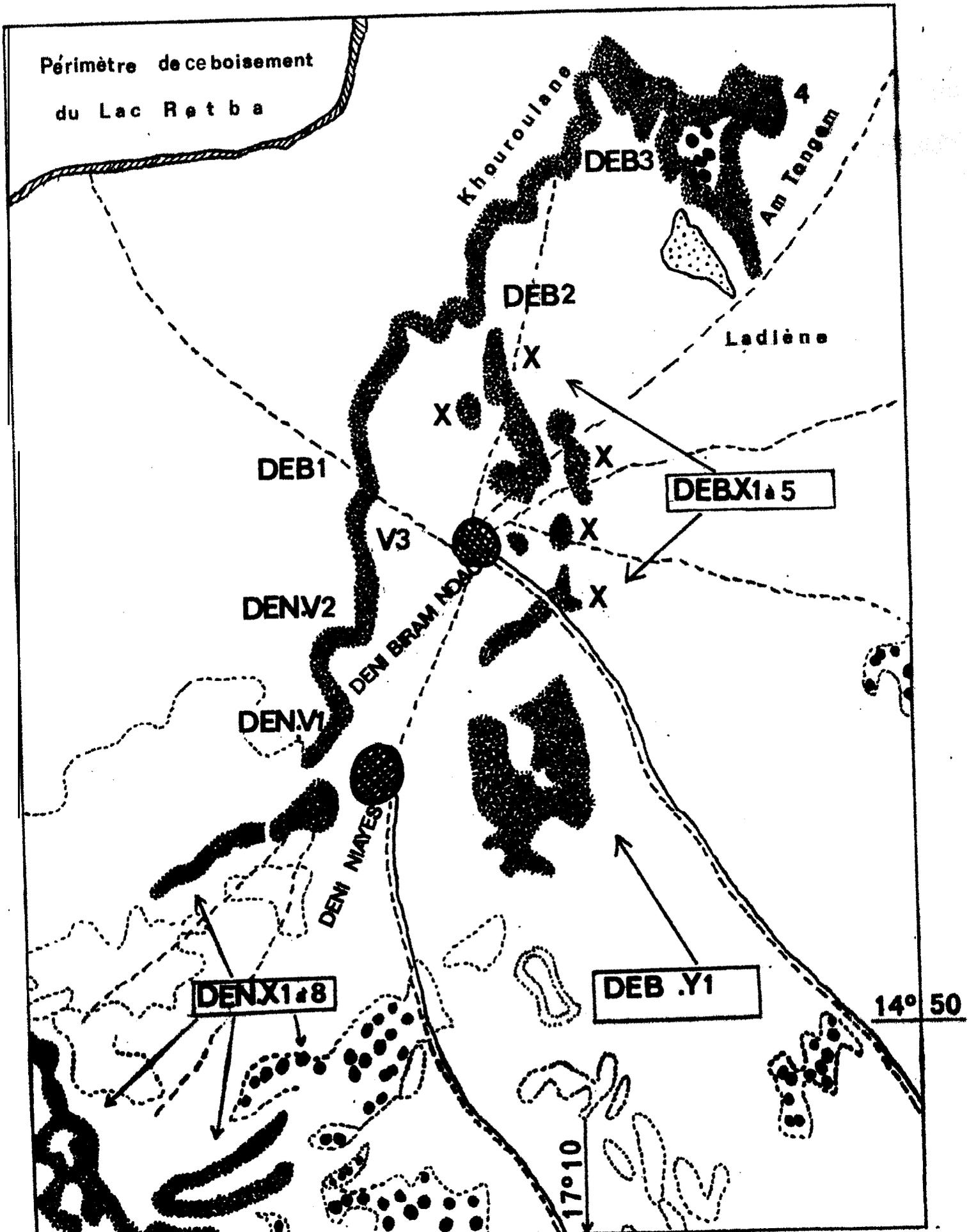


# XII ILOTS DE DENI NIAYES



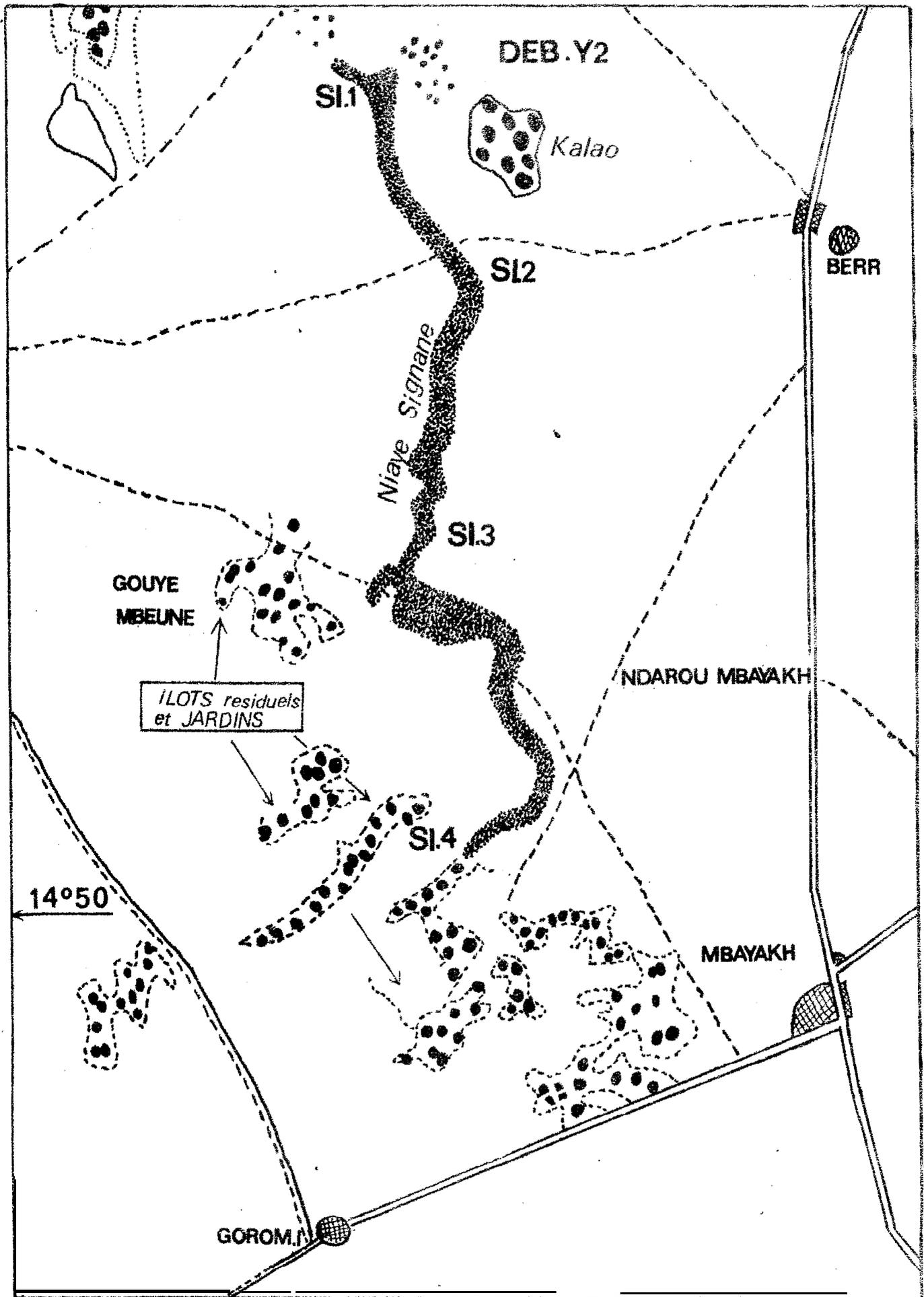
17° 12'

### XIII ILOTS DE DENI BIRAM NDAO



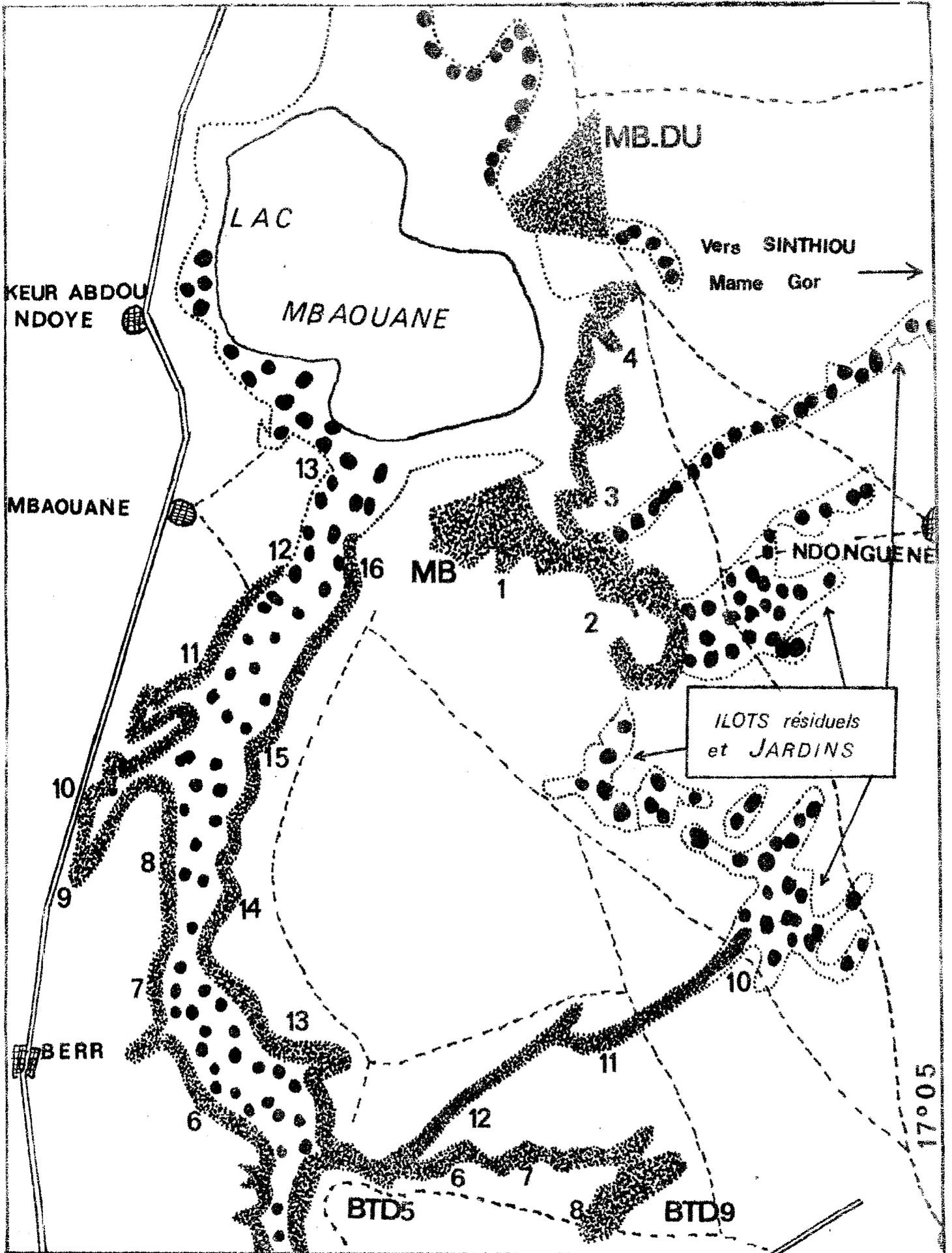
# XIV NIAYE SIGNANE

17°10

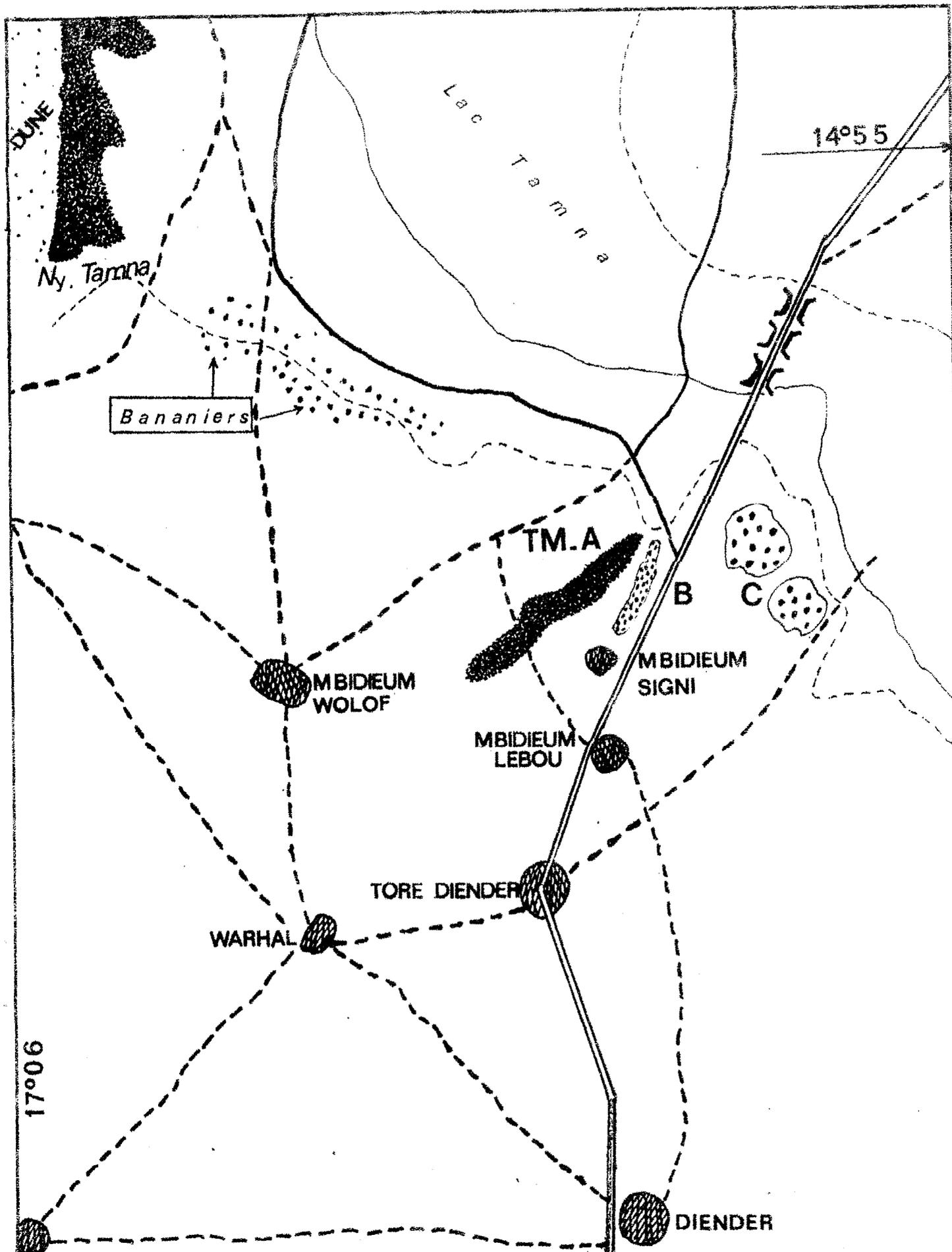




↑ 14°55

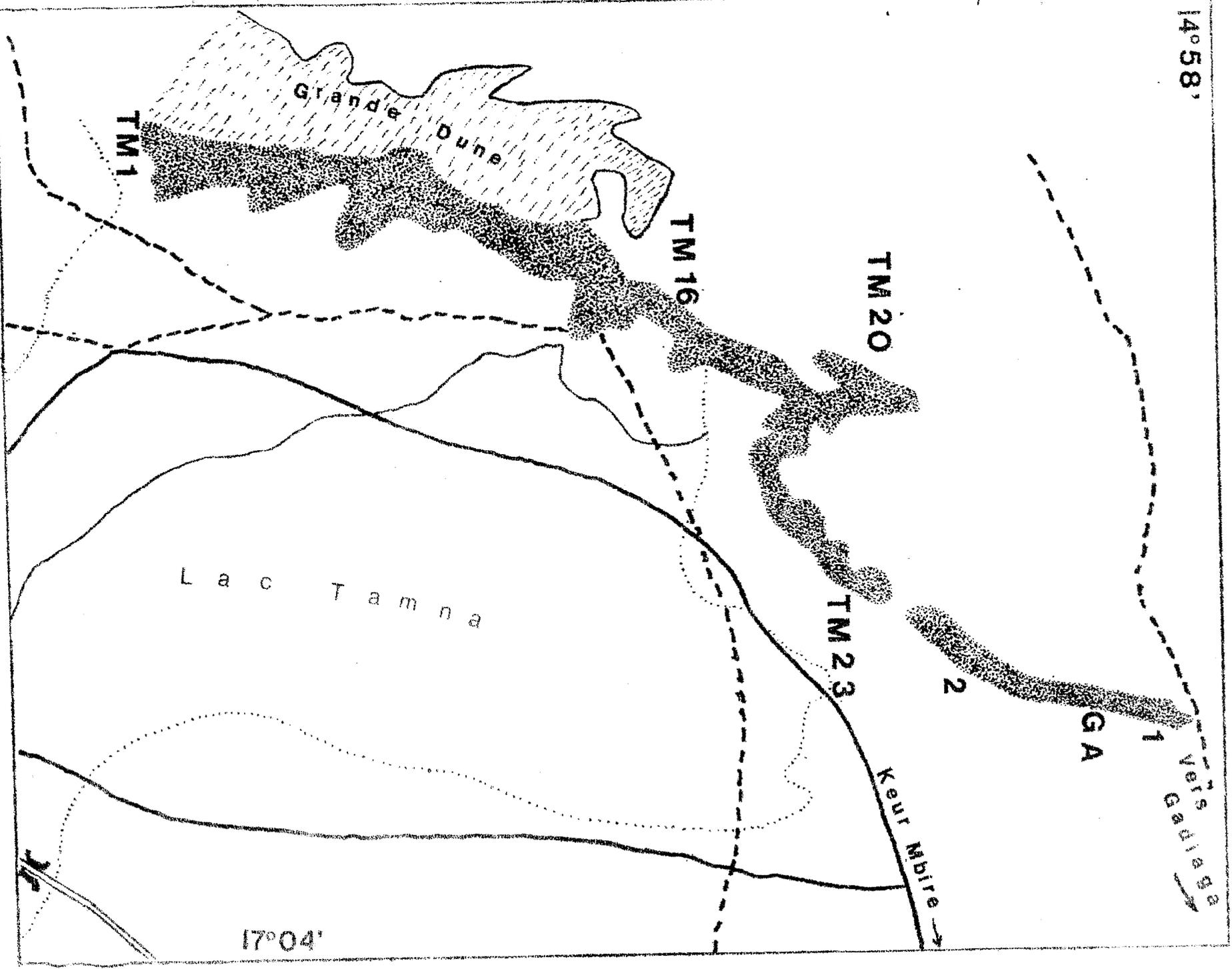


# XVII NIAYE DE MBIDIEUM



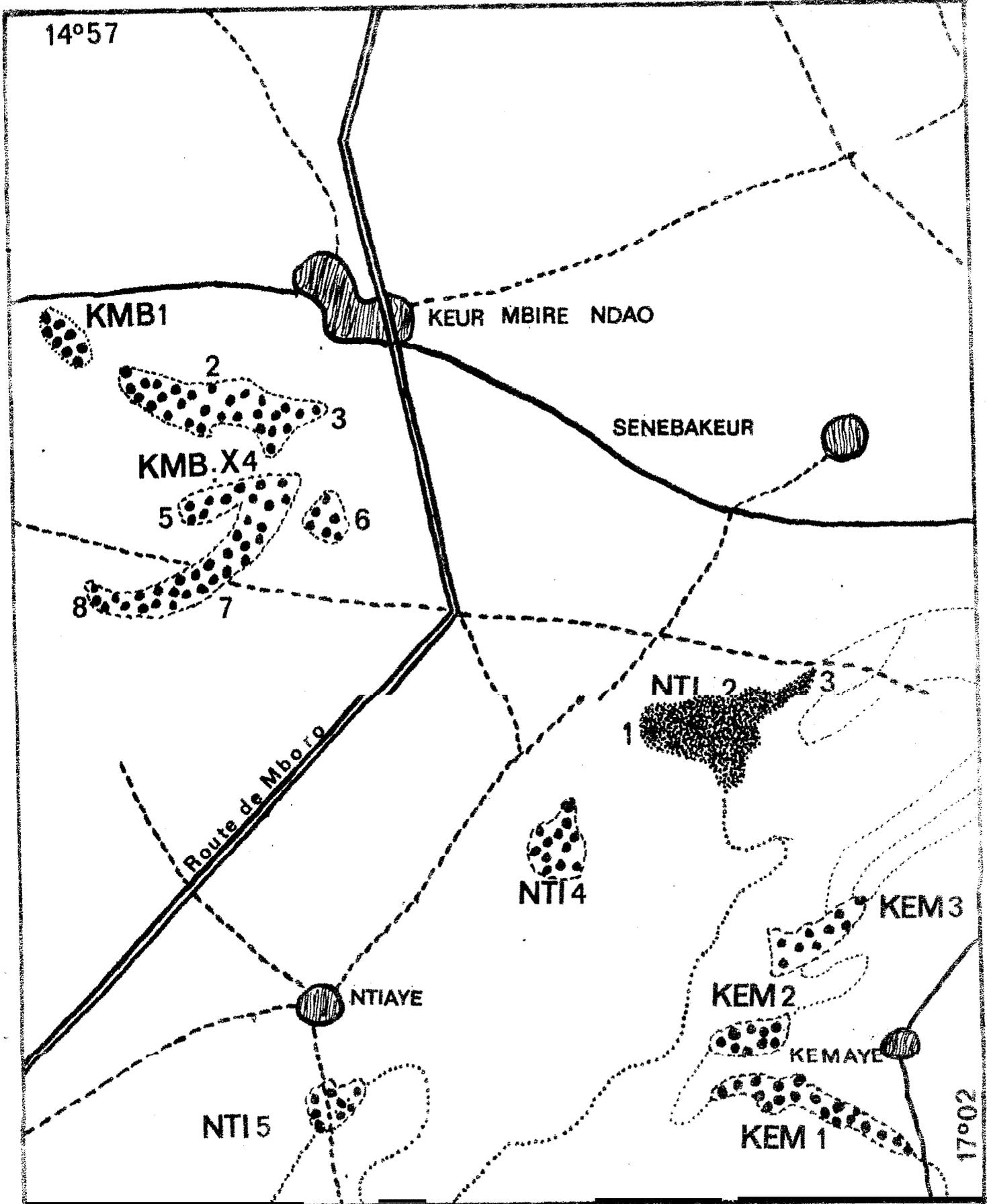
# XVIII. IAYES DU LAC TAMNA

14° 58'

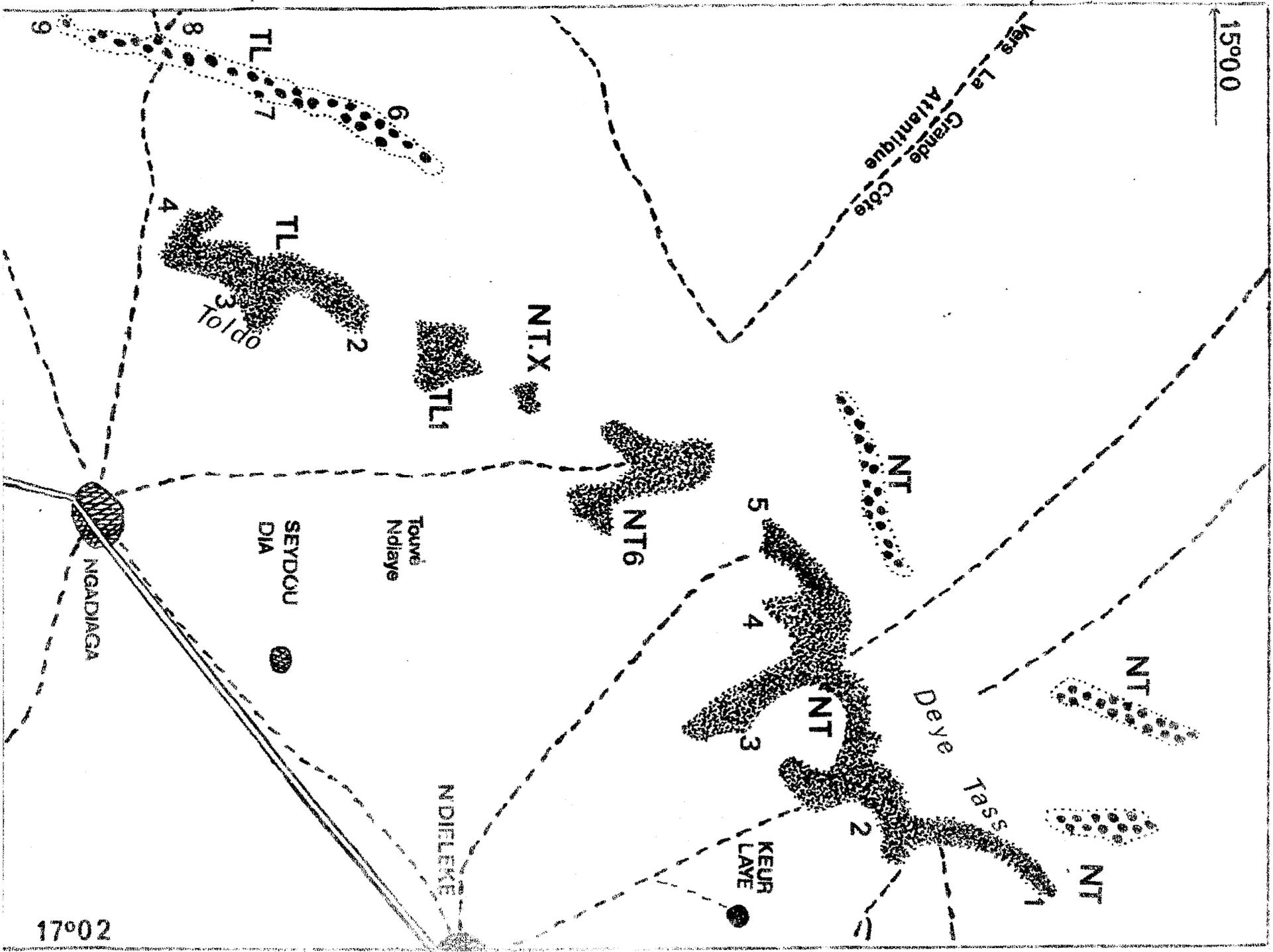


17° 04'

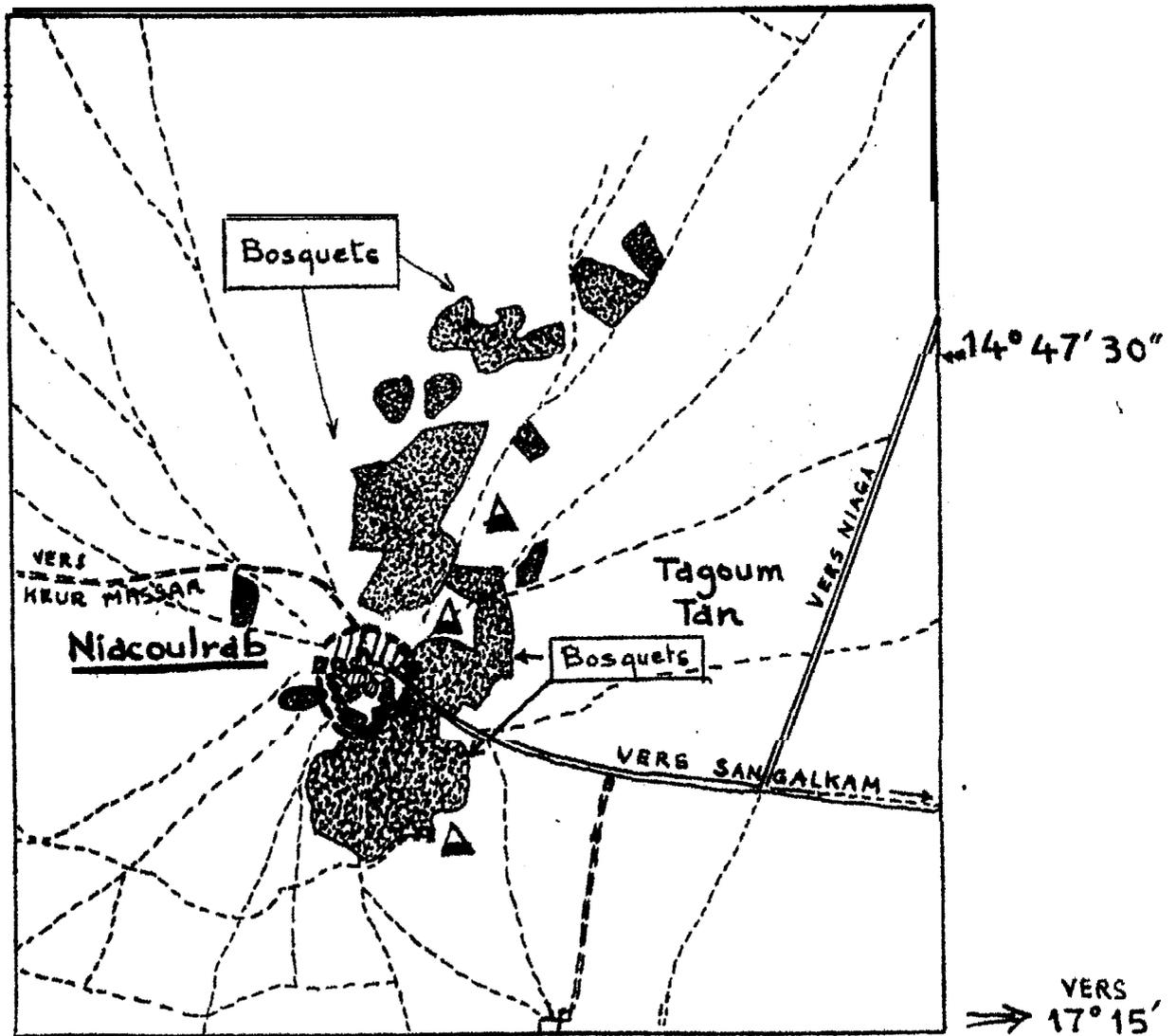
XIX NIAYES DE NTIAYE, KEMAYE, K, MBIRE



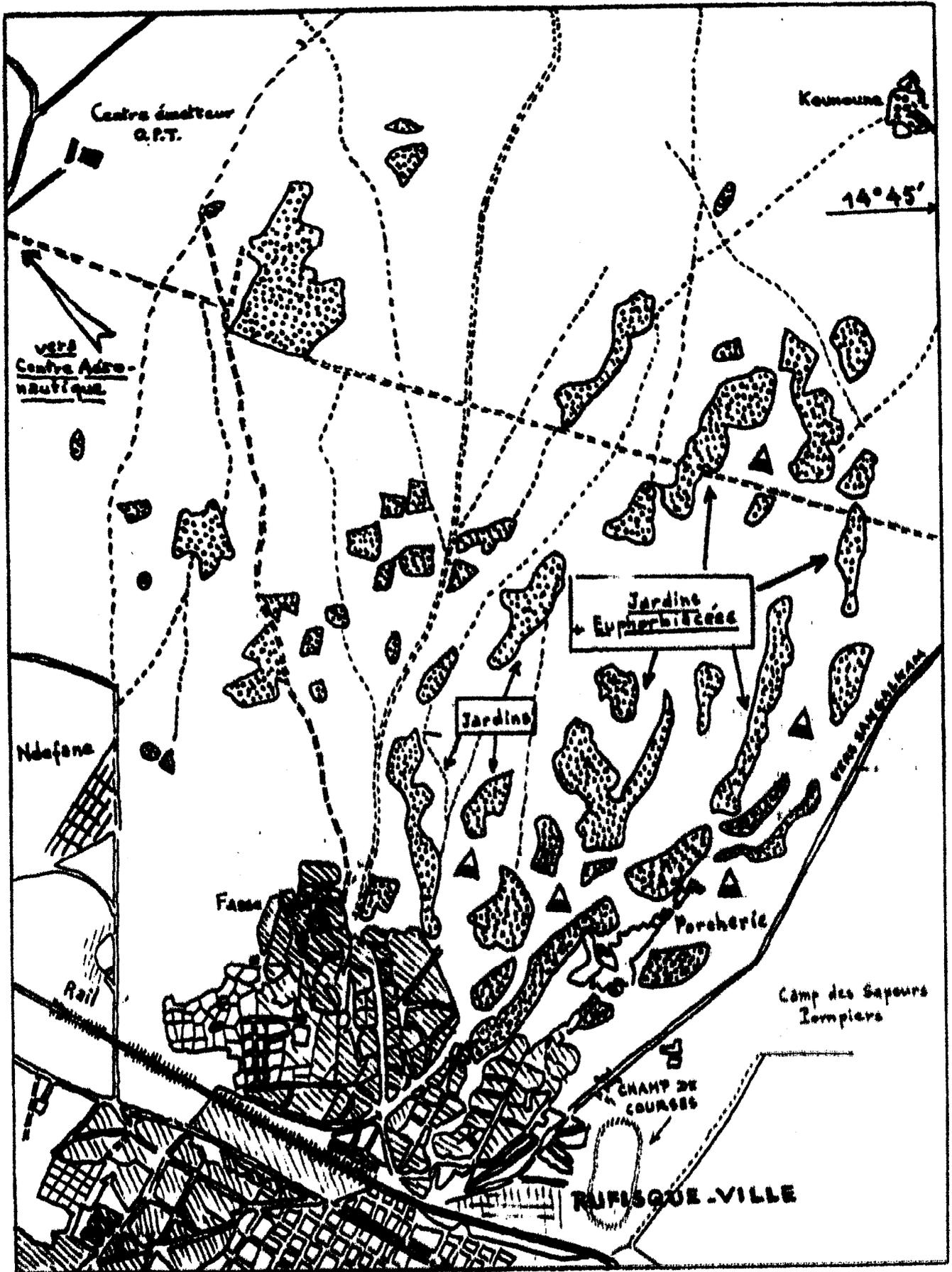
XX NIAYES DE TOLDO ET NOTO



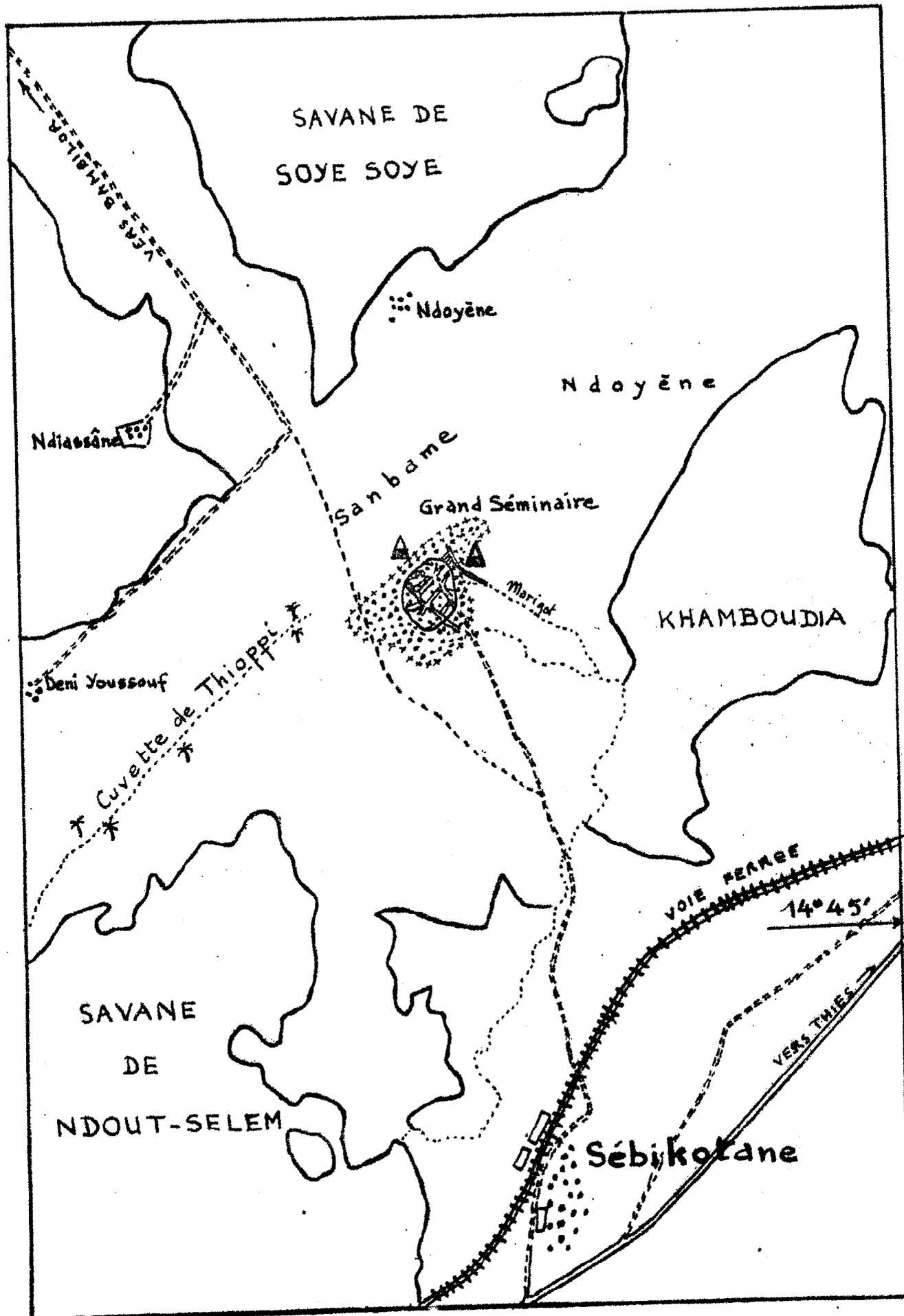
# A. PERIMETRE DE NIACOULRAB



# B. PERIMETRE DE RUFISQUE



# C. GRAND SEMINAIRE DE SANBAME.



VERS  $17^{\circ}07'30''$